

Michel Lagacé clarifie les chiffres de Roger Plante



Le préfet Michel Lagacé.

RIVIÈRE-DU-LOUP – Le débat entre les deux hommes remonte à plusieurs années. Cette fois encore, le préfet de la MRC de Rivière-du-Loup, Michel Lagacé a clarifié des chiffres avancés par Roger Plante au nom du Réseau d'information sur les municipalités.

● MARIO PELLETIER

mario@infodimanche.com

«Depuis 10 ans, les quotes-parts ont augmenté de 78 %. Seulement depuis 2011, elles ont augmenté de 44 %. Ce sont les municipalités rurales qui subissent la majorité de la hausse. Évidemment, les budgets municipaux n'ont pas, eux, diminué », a indiqué M. Plante.

Selon M. Lagacé, l'augmentation du budget et des quotes-parts s'explique simplement par l'ajout de compétences obligatoires selon la loi et les montants relatifs à certains projets conjoints. «En 2006, la MRC intervenait dans 16 champs de compétences pour un budget de 2.3 millions de dollars. En 2015, nous avons 35 compétences obligatoires pour une différence budgétaire de 1.6 M\$ », a souligné le préfet.

Michel Lagacé a également énuméré les nouveaux champs qui ont été ajoutés au fil des ans et pour lesquels les municipalités paient leurs parts respectives : les équipements supra-locaux pour un montant total de 425 000 \$, les écocentres 325 000 \$, l'usine de biométhanisation 115 000 \$, le transport des matières putrescibles 145 000 \$, l'entente de gestion incendie et de prévention 200 000 \$, le soutien à l'École de musique 42 000 \$, l'appui au Centre d'archives 33 000 \$ et le Musée du Bas-Saint-Laurent 22 000 \$.

«Pour les compétences propres à la MRC, l'augmentation par année est de 2.02 % en moyenne pendant les 10 dernières années. Le Réseau ne tient également pas compte des revenus provenant de l'éolien, plus de deux millions de dollars annuellement, qui procurent des sommes d'argent très intéressantes pour les municipalités», a commenté M. Lagacé.